

# COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 février 2021

## Convocation du 27 janvier 2021

**Membres du Conseil** : Mrs. Labille, Lecornet, Labussière, Taillon, Sennepin, Burette, Hardy, Grentzinger, Mmes Sochet, Presles, Perdrizet, Devoucoux. , Bouchot , Delcourt, Revillier

**Absents excusés** :

**Absents non excusés** : Mme Delcourt, Mr Labussiere, Mr Taillon

**Secrétaire de séance** : Mme Sochet

- Etude reconquête centre bourg

L'offre du cabinet Arthur REMI Urbanisme, sis 1 rue du jardin des plantes 69 001 LYON est retenue pour réaliser l'étude reconquête centre bourg pour un montant de 35 062.50 € HT. Les membres de l'assemblée sollicitent pour le financement de l'étude reconquête centre bourg une subvention au Conseil Départemental de l'Allier au titre du programme RCVCB, Sollicitent une subvention de l'Etat au titre de la DETR et demandent le soutien de la Communauté de Communes Entr' Allier Besbre et Loire pour ce projet.

- Point sur les travaux

Le programme voirie 2020, les travaux sont prévus pour mars.

Réalisation d'un cheminement piétons, les travaux devront débutés mi-février. L'assemblée décide à l'unanimité de vendre 622 m2 au prix de 15 € le m2 de la parcelle ZO 142 à Mr et Mme Baudin Jean Paul, Autorise Mr le maire à signer les documents à venir concernant cette vente. Et désigne Me Hemery pour dresser l'acte.

- Investissements 2021

Achat d'un tracteur pour les services techniques, un appel d'offre est en cours, les offres doivent être faites au plus tard pour le jeudi 23 février 16h.

Achat d'une tondeuse, une démonstration doit avoir lieu mercredi 10 février, une décision devra être prise au prochain conseil municipal concernant l'achat ou la location de ce matériel.

Aménagement des Bords de Loire, sera examinée prochainement par la commission

Achat de tablette pour une classe de l'école primaire, ce projet est à affiner dans les prochaines semaines.

- Vote des comptes administratifs du budget principal et des budgets annexes :

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité les comptes administratifs du budget principal, du budget assainissement, du budget de l'espace commercial, du budget Restaurant, du budget lotissement présentés par Mr Le Maire.

- Approbation des comptes de gestion du budget principal et des budgets annexes :

Mr le Maire présente les comptes de gestion établi par Mr le Percepteur pour les différents budgets qui sont conformes aux comptes administratifs établis par Mr le Maire. Les membres du conseil municipal approuvent à l'unanimité les comptes de gestion.

- Personnel

Le conseil municipal autorise l'ensemble des agents à effectuer des heures supplémentaires et complémentaires pour l'ensemble des services selon les besoins.

- Affaires Diverses

Monsieur le Maire informe l'assemblée d'un entretien qu'il a eu à la Préfecture de l'Allier concernant hébergement d'urgence pour demandeur d'asile sur le secteur DOMPIERRE / DIOU. Monsieur le maire donne lecture du projet présenté concernant le projet de relocalisation HUDA (hébergement d'urgence pour demandeur d'asile de l'Allier) l'origine du projet, le descriptif, les moyens matériels, l'activité et les moyens humains. A l'unanimité des membres présents le conseil municipal s'oppose à l'accueil de réfugiés sur le territoire de notre commune.

Subvention à l'école de musique sera versée avant le vote du budget 2021 pour un montant de 9 090 €

Rythmes scolaires en concertation avec les enseignants l'assemblée délibérante décide de maintenir les rythmes et les horaires actuels pour la rentrée de septembre 2021(8h30-12h et 13h30 16 avec des activités pédagogiques complémentaires les : lundi, mardi et jeudi).

La commune adhère aux missions de base de l'ATDA agence Technique départemental de l'Allier et bénéficie à ce titre d'une assistance sur les logiciels de la société Cosoluce. Au titre du RGPD (Règlement général sur la protection des données) l'ATDA est considéré comme sous-traitant de la commune qui est qualifiée de responsable de traitement, pour se mettre en conformité avec le RGPD le conseil municipal autorise Mr le maire à signer une convention assistance informatique entre ATDA et la commune.

En date du 25 janvier 2021 le conseil de la communauté de communes Entr' Allier Besbre et Loire a adopté les conditions financières et patrimoniales du transfert des zones d'activité économique. Le conseil municipal émet un avis favorable à ce transfert.

Enquête parcellaire complémentaire du 25 janvier au 12 février 12h, la commune est concernée pour la parcelle ZB 120 emprise de 341m<sup>2</sup> pour l'autoroute A79.

Mr le maire informe l'assemblée que la société ALIEA a déposé un permis de construire le 17 décembre 2020 pour le centre d'entretien et d'exploitation. De la future autoroute A79

Une signalisation du camping municipal sera mise en place sur la voie verte.

Prochaine réunion du conseil municipal le vendredi 26 mars à 18h